

Un film retraçant l'histoire de l'Unrwa, une agence intimement liée à la lutte du peuple palestinien, sera projeté demain en avant-première mondiale au FIFDH. Interview de son coréalisateur Nicolas Wadimoff

# L'UNRWA DANS L'HISTOIRE

PROPOS RECUEILLIS PAR  
GUY ZURKINDEN

**Palestine** ▶ Depuis le 26 janvier 2024, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Unrwa) se trouve au cœur d'un intense bras de fer politique – qui passe aussi par la Suisse. Un débat dont l'issue décidera du maintien ou non d'une agence indispensable à la survie de millions de Palestiniens. C'est dire si la sortie du documentaire *Unrwa, 75 ans d'une histoire provisoire* tombe à pic. Réalisé par Lyana Saleh et Nicolas Wadimoff, le film sera projeté en avant-première mondiale ce jeudi au Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève (FIFDH). Il pourra ensuite être vu dimanche soir sur la RTS.

A travers le point de vue d'expertes et de protagonistes de cette histoire, dialoguant avec des images d'archives inédites fournies par l'Unrwa, le film retrace l'évolution d'une institution unique en son genre. Une histoire indissociable de la lutte du peuple palestinien pour la justice et le droit au retour. Nicolas Wadimoff a répondu aux questions du *Courrier*.

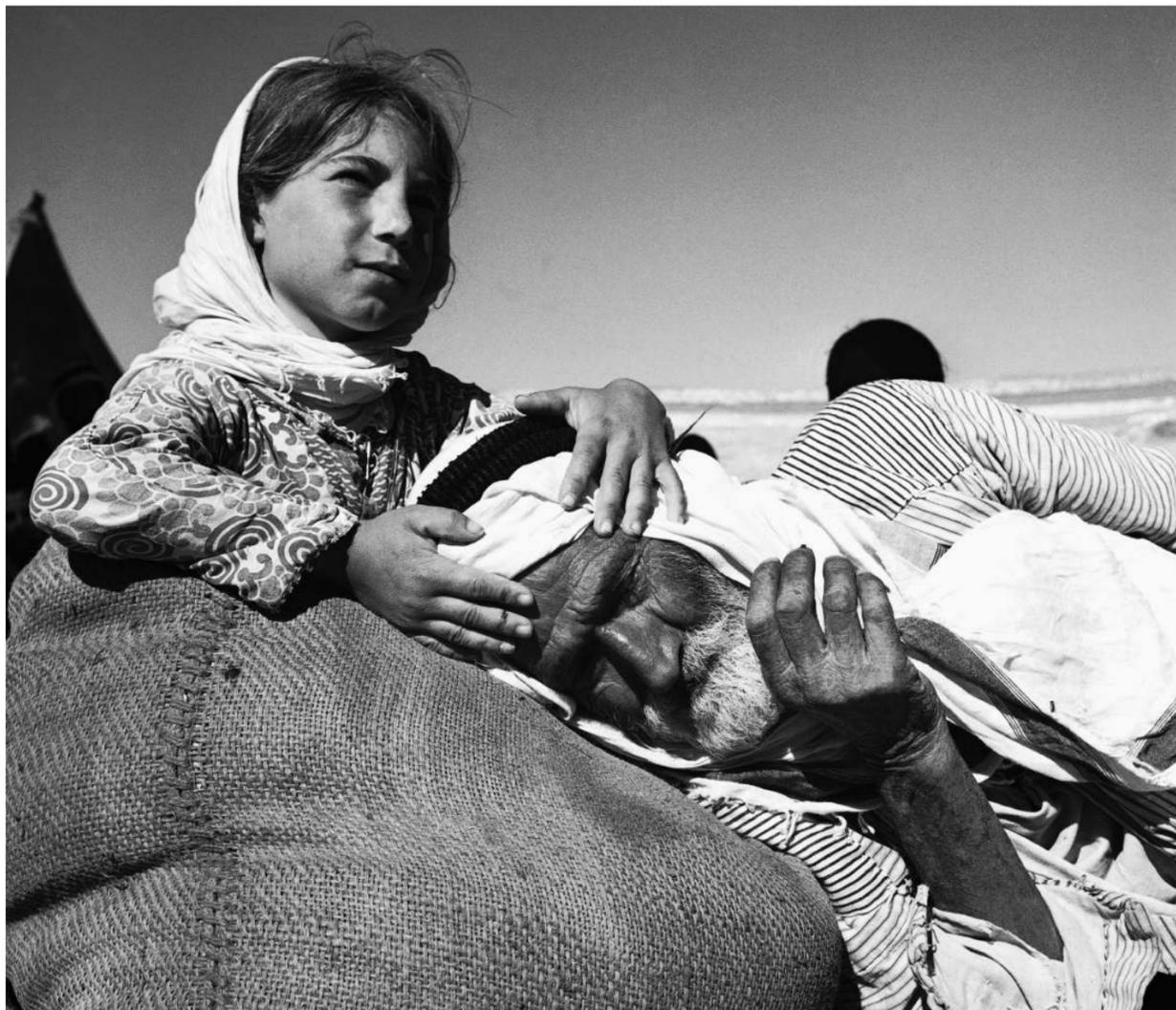
## Pourquoi consacrer un documentaire à l'Unrwa?

**Nicolas Wadimoff:** J'ai visité la Palestine pour la première fois en 1988, lors de la première Intifada. J'ai ensuite consacré plusieurs films à ce pays et noué des liens durables avec nombre de ses réalisateurs. Depuis le 7 octobre, j'ai d'abord été plongé dans une espèce de sidération. Puis, le 26 janvier 2024, la Cour internationale de justice (CIJ) a exigé qu'Israël prenne des mesures visant à prévenir un génocide à Gaza. L'ordonnance de la CIJ se basait notamment sur des informations transmises par l'Unrwa. Le jour même, l'Etat hébreu lançait une attaque frontale contre l'agence onusienne.

Face à cette offensive, son secrétaire général, Philippe Lazzarini, s'est lancé dans une tournée mondiale pour sauver l'institution. Dans le cadre d'un reportage réalisé par la RTS, j'ai suivi son périple durant trente jours. Et peu à peu, je me suis rendu compte que le débat sur l'agence onusienne ne pouvait être réduit à l'actualité, ni à son volet humanitaire – même si ce dernier est important. Il pose des enjeux politiques et historiques de fond. Nous essayons de les exposer dans ce film, réalisé avec l'autrice franco-palestinienne Lyana Saleh

## L'histoire de l'agence retrace septante-cinq années de colonisation...

La cause première de l'existence de l'Unrwa est l'injustice historique subie par les Palestiniens expulsés de leurs terres. Ce drame commence dès novembre 1947, avec l'adoption de la résolution 181 de l'ONU. Il s'intensifie après la proclamation de l'Etat d'Israël, en mai 1948. Dans le film, nous



Deux générations de réfugiés. Une fille apaise son grand-père qui repose sur un oreiller en toile de sac pendant leur voyage du nord de la Galilée jusqu'à la sécurité relative d'un camp de réfugiés au Liban. © 1948 ARCHIVES DE L'ONU, PHOTOGRAPHE INCONNU

donnons la parole à des intervenants aux points de vue parfois antagonistes – de l'historien Ilan Pappé, qui a consacré un ouvrage au «nettoyage ethnique de la Palestine», à Einat Wilf, figure politique sioniste. Tous reconnaissent cependant qu'il y a eu entre 500 000 et 900 000 réfugiés entre 1947 et 1948, et que ces expulsions (*la Nakba, catastrophe en arabe, ndr*) ont été soit planifiées, soit imposées dans la violence par les dirigeants israéliens et leurs milices, devenues ensuite forces armées. En partant de ce constat commun, notre film rompt avec le narratif longtemps promu par Israël, selon lequel les Palestiniens auraient quitté leurs terres volontairement ou sur ordre des armées arabes.

## A sa fondation, l'Unrwa a été la cible des critiques palestiniennes. Pourquoi?

Les Nations unies fondent l'Unrwa en décembre 1949. C'est une manière pour la communauté internationale de renoncer à trouver une solution politique à la question palestinienne, et de fuir ses responsabilités. L'agence nouvellement créée se voit ainsi confier le mandat de répondre aux besoins matériels des réfugiés, mais aussi de les intégrer dans les différents pays d'accueil – ce qui revient à renoncer à l'application du droit au retour, pourtant garanti par la résolution 194 de l'ONU, adoptée un an plus tôt. L'Unrwa sera donc perçue avec méfiance par les principaux intéressés. De

son côté, après avoir occupé la Cisjordanie et la bande de Gaza en 1967, Israël va profiter de l'Unrwa en lui laissant la prise en charge de la population palestinienne dans ces territoires occupés – qui, selon le droit international, incombe pourtant à la puissance occupante.

## Paradoxalement, l'agence va contribuer à renforcer l'identité nationale palestinienne.

Les réfugiés palestiniens de la Nakba ont trouvé refuge dans cinq régions différentes: la Syrie, le Liban, la Jordanie, la Cisjordanie et la bande de Gaza, contrôlée par l'Egypte jusqu'en 1967. Dans leur grande majorité, ces exilés vont rester des citoyens de seconde zone, parqués dans des camps. Pour

cette population, l'Unrwa va jouer un rôle décisif. L'agence, dont l'immense majorité des 30 000 employés sont des Palestiniens, devient une sorte de proto-Etat, fournisseur de prestations fondamentales – santé, éducation, social, etc. Elle jouit d'une autonomie face aux autorités en place – qu'il s'agisse de l'OLP, du Fatah ou du Hamas.

En agissant de manière coordonnée dans l'ensemble des camps, l'Unrwa contribuera à consolider une pensée nationale palestinienne. Garantissant le droit à une éducation gratuite, elle va devenir le creuset d'une élite intellectuelle, dont une partie entrera en résistance face à l'occupant israélien. L'institution joue aussi un rôle fondamental dans la préservation

de la culture et de la mémoire palestiniennes.



«La suppression de l'Unrwa est l'expression d'une volonté politique visant à effacer le peuple palestinien»

Nicolas Wadimoff

## Cette réalité explique-t-elle les attaques contre l'Unrwa?

Dans le film, Einat Wilf énonce sans fard les raisons de cet acharnement. A ses yeux, l'Unrwa pose un problème politique: son existence est intimement liée au droit de retour des réfugiés palestiniens, reconnu par l'ONU. Or selon le point de vue de Mme Wilf, qui est aussi celui du gouvernement Netanyahu et du président Trump, cette perspective doit être enterrée. Einat Wilf n'hésite d'ailleurs pas à exposer sa «solution» pour les Palestiniens: ils et elles devraient accepter leur «défaite» et se dissoudre dans leurs pays d'accueil. Dans leur dureté, ces propos exposent une réalité crue: la suppression de l'Unrwa est l'expression d'une volonté politique visant à effacer le peuple palestinien. 1

<sup>1</sup> Le film sera projeté en présence des réalisateurs, à 19h30 à l'espace Pitoëff (Grande salle), 52 rue de Carouge. La projection sera suivie d'un débat sur le thème, avec comme intervenants: Philippe Lazzarini, secrétaire général de l'Unrwa Jean-Daniel Ruch, ancien ambassadeur de Suisse en Israël; et Hanan Ashrawi, leader de la société civile palestinienne. Une projection supplémentaire sera organisée le samedi 15 mars, 19h30, au Cinélux (Genève). RTS 2 le diffusera dimanche 16 mars dans sa case «Histoire vivante», à 21h.

## «A travers l'Unrwa, UDC et PLR visent le droit international»

### En Suisse, le Conseil des Etats pourrait approuver une motion proposant de couper le financement helvétique à l'Unrwa le 18 mars prochain.

**Que vous inspire cette actualité?**  
**NWF:** Je suis atterré et révolté. En Suisse, la remise en cause de l'Unrwa s'est accompagnée d'un brutal virage en matière de politique étrangère. Ce changement à 180 degrés a été imprimé par le conseiller fédéral PLR Ignazio Cassis. Ancien vice-président du groupe interparlementaire d'amitié Suisse-Israël, le chef du Département fédéral des affaires extérieures (DFAE) avait ouvert les hostilités dès 2018 en insinuant que l'or-

ganisme onusien «ferait partie du problème» car il maintient la perspective du droit au retour.

Depuis le 7 octobre, le DFAE a en effet rompu avec la politique des bons offices qui était jusqu'ici la marque de fabrique de la Suisse. Cette politique avait permis à la Confédération de dialoguer tant avec l'Etat d'Israël qu'avec la Palestine, avec le Hamas comme le Fatah. Elle a été jetée par-dessus bord par Ignazio Cassis.

### Comment interpréter cette rupture ?

La remise en question de l'Unrwa et le silence helvétique complice face au génocide à Gaza sont révélateurs de plusieurs

tendances, impulsées par l'alliance droite-extrême droite entre le PLR et l'UDC.

Ils expriment d'abord un soutien indéfectible à Israël. Ensuite, ils révèlent un profond racisme anti-arabe et antimusulman – dont la pire forme est celle d'un suprémacisme blanc aux yeux duquel Israël est l'agent d'une «guerre civilisationnelle».

Enfin, il y a une volonté d'ignorer le droit international si ce dernier entrave l'effacement du peuple palestinien. Cette remise en cause, terrible pour la Suisse, pays dépositaire des Conventions de Genève, s'inscrit dans un contexte plus large.

### Lequel?

Après les atrocités du XX<sup>e</sup> siècle, le monde s'était doté d'une boussole, le droit international, visant à empêcher de nouveaux massacres et génocides. Longtemps, la remise en cause de ce socle commun était principalement le fait de groupuscules promouvant des idéologies fascistes ou totalitaires. Aujourd'hui, ces courants sont en train de devenir majoritaires, y compris en Suisse. Cette rupture inquiétante doit interroger l'ensemble du camp favorable au droit international – qui ne se limite pas à la gauche.

PROPOS RECUEILLIS PAR GZN